



L'activité économique dans les ZFU de Guyane

Dispositifs de revitalisation économique, les Zones Franches Urbaines ont été depuis leur création un levier de maintien et d'attractivité économique sur quelques quartiers, mais celui-ci tend à s'essouffler en 2006.

(1) L'exonération de taxe professionnelle est totale pendant 5 ans, puis est prolongée de façon dégressive, pendant une durée de 3 ans ou 9 ans selon que l'entreprise emploie à cette date plus ou moins de 5 salariés

Créées le 1er janvier 1997, les Zones Franches Urbaines (ZFU) sont au nombre de deux en Guyane : Village Chinois - Quartiers Sud à Cayenne et Charbonnière - Centre Bourg à Saint-Laurent du Maroni. Au 1er novembre 2006, environ 1 600 établissements économiques y sont implantés (1 160 établissements sur Cayenne et 450 sur Saint-Laurent). Le nombre d'établissements présents en ZFU est en progression depuis leur création. Les entreprises implantées dans une ZFU, qu'elles emploient ou non des salariés, peuvent bénéficier d'exonérations sociales et fiscales, notamment d'une exonération de taxe professionnelle¹. En 2006, seule 1 entreprise sur 3 bénéficie d'une

exonération de taxe professionnelle selon les services fiscaux, avec une différence nette entre les deux ZFU (1 sur 4 à Cayenne et 1 sur 2 à Saint-Laurent). Ce faible rapport peut s'expliquer non seulement par la sortie progressive du dispositif des entreprises déjà présentes au 1er janvier 1997 mais également par des demandes d'inscription non effectuées de la part des entreprises qui se sont installées durant cette période par méconnaissance du dispositif ou par choix stratégique.

Le dynamisme économique observé varie selon les ZFU. De façon globale, elles ont été un levier de maintien et d'attractivité économique en particulier sur quelques quartiers, les principaux bénéficiaires étant Cabassou et la zone artisanale Galmot à Cayenne, la zone d'activité de Saint-Jean à Saint-Laurent.

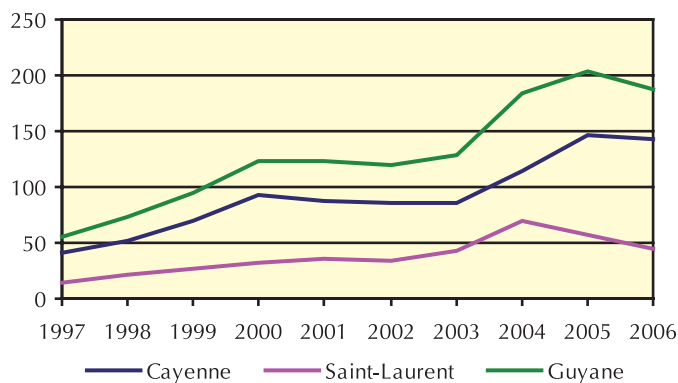
Après la baisse du nombre de créations en 2001 imputable à l'interruption du dispositif ZFU, le nombre d'installations annuelles a de nouveau progressé jusqu'en 2005. Aujourd'hui, la tendance est à la baisse du nombre d'établissements créés, due notamment à la saturation des disponibilités foncières et immobilières.

Comme pour l'ensemble du territoire guyanais, les installations nouvelles d'établissements en ZFU correspon-

Un rythme d'implantation en baisse

Léger ralentissement en 2006

Installations d'établissements en ZFU



Source : Insee - Sirene



Politique de la ville

dent pour plus de 80 % à des créations d'activités nouvelles. Cependant, les taux d'entreprises créées par transfert ou par achat sont plus élevés dans les ZFU que pour le reste de la Guyane.

Le profil des entreprises reste stable, avec une prédominance des micro-entreprises. 63 % des établissements sont sans salarié et 21 % comptent 1 à 2 salariés.

Des petites entreprises de commerce et de services

Les secteurs classiques sont toujours majoritaires au sein des nouvelles entreprises (commerces, services aux entreprises, construction...). D'autres secteurs pro-

gressent comme l'éducation, la santé et l'action sociale. Dans tous les cas, les services et le commerce sont les principaux bénéficiaires et représentent la part prépondérante des implantations nouvelles en 2006 (respectivement 28 % et 26 %). Les entreprises de l'éducation, de la santé et de l'action sociale pèsent pour 17 % et celles de la construction pour 15 % tandis que celles de l'industrie (7 %) et des transports (4 %) sont plus marginales. Le tissu économique est caractérisé par de petites entreprises de proximité.

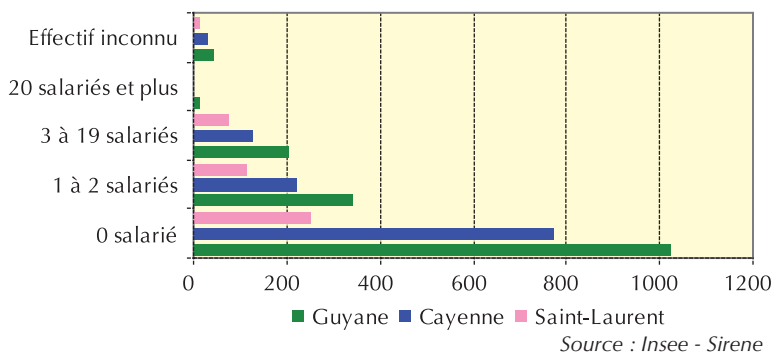
L'inadéquation entre l'offre et la demande est très largement partagée par l'ensemble des acteurs. De l'avis des

professionnels, la principale difficulté est la faible compétence et le manque de qualification des demandeurs du quartier, et non pas le nombre d'offres d'emploi proposées.

En étoffant leurs services économiques et en croisant les dispositifs (Projet de Rénovation Urbaine, Contrat Urbain de Cohésion Sociale), les villes mettent en place une stratégie globale *Mobilisation des acteurs locaux* qui vise à relancer une dynamique économique à la fois dans et hors du quartier. Le travail de conseil et d'accompagnement des entreprises déjà implantées s'est amplifié, ainsi que la mise en place de dispositifs pour aider les créateurs ou porteurs de projets, notamment parmi les résidents.

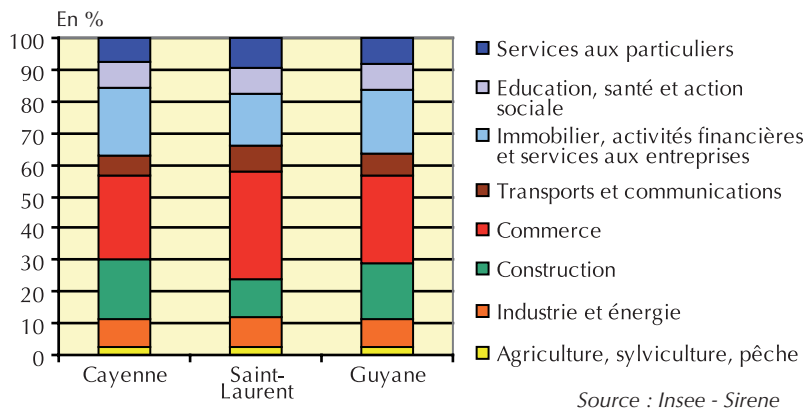
De très petits établissements

Taille des établissements installés en ZFU au 15 novembre 2006



D'abord des établissements commerciaux

Activité économique des établissements installés en ZFU au 15 novembre 2006



Malgré l'effet de levier du dispositif, le tissu économique des quartiers en ZFU demeure fragile, notamment en raison de la nature des activités implantées (micro-entreprises). De plus, des problèmes quotidiens demeurent : le manque de foncier, la nature de l'offre immobilière, l'image négative et le manque d'équipements, l'inadéquation forte entre l'offre et la demande d'emploi... La pérennisation des nouvelles activités doit rester une préoccupation majeure, en poursuivant une politique de soutien et d'accompagnement aux entreprises et d'aide à l'emploi. Ces enjeux sont d'autant plus prégnants que les deux ZFU guyanaises voient leurs périmètres étendus en 2007.

Conforter l'implantation des entreprises

Simon LEYENDECKER
Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

Pour en savoir plus

« ZFU Mode d'emploi 2007 », Editions de la DIV : <http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/zfu-mode-emploi-2007.pdf>
Délimitation des périmètres ZFU : <http://i.ville.gouv.fr/>